

CH_VB 2000-2070 4581 vom 3. Oktober 2000

Bundesverwaltung, 2000-10-03, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_2000-2070_4581

FR: CH_VB 2000-2070 4581 du 3 octobre 2000

IT: CH_VB 2000-2070 4581 del 3 ottobre 2000

Volltext

2000-2070 4581 Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers Décisions de la Direction fédérale des forêts - Commune de Divers FR, Lothar-Entreposage du bois Lothar Entreposage des bois, No de projet 419.1-FR-0000/2000 - Commune de Divers JU, Lothar-Entreposage du bois Lothar Entreposage des bois, No de projet 419.1-JU-0000/2000 - Commune de Divers NE, Lothar-Entreposage du bois Lothar Entreposage des bois, No de projet 419.1-NE-0000/2000 - Commune de Divers VD, Lothar-Entreposage du bois Lothar Entreposage des bois, No de projet 419.1-VD-0000/2000 - Commune de Boulens VD, Equipements de desserte Réfection des chemins forestiers, No de projet 421.1-VD-2093/0001 - Commune de Chexbres, Puidoux, Rivaz VD, Equipements de desserte Réfection de desserte Le They et la Vulpillière, No de projet 421.1-VD-2096/0001 - Commune de Rougemont VD, Equipements de desserte Remise en état de la route forest. des Rodomonts, No de projet 421.1-VD-2097/0001 - Commune d'Evolène VS, Ouvrage et installations de protection Pointe du Prélet, No de projet 431.1-VS-3184/0001 Projets intégraux: - Commune de Lausanne VD, Projet intégral SY ABC du 18e arrdt. No de projet 401-VD-9023/0001, - avec les composantes suivantes - Mesures sylvicoles - Soins minimaux temporaires - Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière

4582 Voies de recours Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, 3003 Berne, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 46, al. 1 et 3, LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire. Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031 324 78 53 / 324 77 78). 3 octobre 2000 Direction fédérale des forêts

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2000 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 39 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 03.10.2000 Date Data Seite 4581-4582 Page Pagina Ref. No 10 124 861 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.